

Réunion des pays de l'Alliance du nucléaire – Paris, 16 mai 2023

Déclaration commune

A la suite des réunions des 28 février et 28 mars 2023, les ministres et les représentants de haut niveau de 16 pays¹ se sont réunis à Paris avec la Commissaire européenne à l'énergie le 16 mai 2023 pour échanger sur les possibilités de coopération dans le domaine de l'énergie nucléaire. Alors que l'année 2023 marque le 65^e anniversaire du traité Euratom, ils ont réaffirmé leur engagement à poursuivre le renforcement de la coopération européenne dans le domaine de l'énergie nucléaire en tant que composante importante de l'ambition énergétique et climatique de l'Europe.

Au cours de cette réunion, ils ont mis l'accent sur la contribution essentielle de l'énergie nucléaire, en complément des énergies renouvelables, à la décarbonation de la production d'énergie en Europe et à la réalisation collective de la neutralité climatique d'ici à 2050 au plus tard. Ils ont particulièrement insisté sur le fait que l'énergie nucléaire fournit une capacité pilotable et approvisionne de façon significative l'Europe en électricité sans recourir aux énergies fossiles. Ils appellent l'Union européenne et les partenaires internationaux à prendre en compte la contribution de toutes les sources d'énergie abordables, fiables, non fossiles et sûres pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

Les ministres ont discuté de l'impact positif de l'énergie nucléaire sur l'économie européenne : ils considèrent que l'énergie nucléaire pourrait fournir jusqu'à 150 GW de capacité électrique d'ici 2050 à l'Union européenne (contre environ 100 GW aujourd'hui). Cela représente l'équivalent de 30 à 45 nouveaux grands réacteurs et petits réacteurs modulaires (SMR) dans l'UE. Ces nouveaux projets permettraient également de maintenir la part actuelle de 25 % de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité de l'UE.

Dans cet esprit, le Royaume-Uni augmente également ses projets de déploiement du nucléaire civil pour atteindre 24 GW d'ici 2050 (environ 25 % de sa demande d'électricité prévue), et dispose de programmes ambitieux pour de nouveaux grands réacteurs et des réacteurs nucléaires avancés (y compris des petits réacteurs modulaires).

En termes d'impact sur l'emploi et la croissance, l'industrie nucléaire européenne prévoit de créer dans l'UE, d'ici à 2050, 300 000 nouveaux emplois directs, indirects et induits. En tenant compte des départs à la retraite, le secteur de l'énergie nucléaire recruterait plus de 450 000 employés dans l'UE au cours des 30 prochaines années, dont plus de 200 000 personnes hautement qualifiées.

Le secteur nucléaire européen prévoit une augmentation de la contribution de l'industrie nucléaire au PIB de 92 milliards d'euros supplémentaires [1,5 % à 2 % de l'économie de l'UE] et un excédent commercial de 33 milliards d'euros dans l'UE, par rapport au maintien d'une capacité de 100 GW d'ici à 2050, et notamment grâce à une réduction substantielle des importations d'énergie fossile.

Les ministres et les représentants de haut niveau ont discuté de la nécessité de veiller à ce que l'Europe continue à réduire sa dépendance à l'égard des importations russes en ce qui concerne l'énergie nucléaire et les radio-isotopes, ainsi que de la nécessité de garantir la sécurité de l'approvisionnement en matières nucléaires, en particulier en combustible nucléaire, à des fins énergétiques et non énergétiques. Ils ont réitéré l'importance de travailler ensemble et avec la Commission européenne, et de soutenir les efforts internationaux similaires, tels que ceux du G7, pour atteindre cet objectif, en créant une industrie nucléaire européenne forte.

Les ministres et les représentants de haut niveau des États membres de l'UE ont échangé avec la Commission européenne et l'ont encouragée à reconnaître l'énergie nucléaire dans la stratégie énergétique et les politiques pertinentes de l'UE, notamment en proposant des initiatives pertinentes et en reconnaissant les efforts et l'engagement des États membres à décarboner leur bouquet énergétique au moyen de l'énergie nucléaire, aux côtés de toutes les autres sources d'énergie non fossiles, dans le cadre de la transition vers la neutralité climatique.

Les ministres et les représentants de haut niveau sont convenus de travailler ensemble sur une feuille de route visant à approfondir leur coopération et à encourager l'implication de l'Union européenne dans le domaine de l'énergie nucléaire, sur la base des piliers suivants :

- Inclusion de l'énergie nucléaire dans la stratégie énergétique européenne

¹ Belgique, Bulgarie, Croatie, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède, Royaume-Uni en tant qu'invité et Italie en tant qu'observateur.

- Garantir la décarbonation, la sécurité énergétique et la stabilisation du réseau à l'échelle européenne, en tenant compte notamment de l'évolution des stratégies énergétiques des États membres.
- Promouvoir de meilleures conditions pour le développement et le déploiement de nouvelles capacités nucléaires dans l'UE, y compris un meilleur accès au financement.
- **Sûreté et gestion des déchets**
 - Maintenir les normes de sûreté les plus élevées, conformément aux meilleures pratiques internationales.
 - Encourager les échanges entre les organismes de réglementation, en améliorant la large base de connaissances sur la réglementation des générations actuelles et futures de conceptions de réacteurs.
 - Promouvoir l'échange de bonnes pratiques, d'expériences et d'enseignements sur le transfert et le retraitement du combustible utilisé en vue d'un recyclage ultérieur des matières nucléaires, de la transmutation et de la gestion des déchets radioactifs, en mettant particulièrement l'accent sur les solutions d'élimination des déchets, y compris les dépôts en couches géologiques profondes.
- **Industrialisation et souveraineté**
 - Renforcer les capacités stratégiques de l'Union sur l'ensemble de la chaîne de valeur nucléaire européenne, y compris la sécurité de l'approvisionnement en combustibles nucléaires et en radio-isotopes.
 - Renforcer la coopération industrielle et le rôle de l'Union européenne dans le déploiement réussi des capacités de production nucléaire à des fins énergétiques et non énergétiques.
 - Renforcer la coopération industrielle dans le domaine de la gestion des déchets nucléaires afin de favoriser la création d'une chaîne de valeur européenne dans la gestion des déchets et de promouvoir une réflexion sur le cycle de vie des futures capacités de production d'énergie nucléaire.
- **Compétences** : assurer le développement d'une main-d'œuvre nucléaire qualifiée et diversifiée pour toutes les applications nucléaires en développant des initiatives conjointes.
- **Innovation** : promouvoir la recherche et l'innovation, en particulier pour la prolongation des réacteurs nucléaires existants, les petits réacteurs modulaires et les réacteurs modulaires avancés, ainsi que le développement de combustibles nucléaires et le démantèlement des installations nucléaires.